



Duralim

AGISSONS ENSEMBLE POUR UNE ALIMENTATION
DURABLE DES ANIMAUX D'ÉLEVAGE

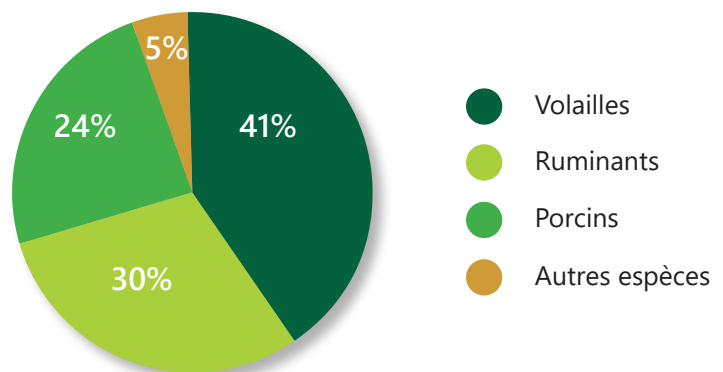
L'Observatoire du risque de déforestation importée : premiers résultats

Duralim est une plateforme collaborative, ouverte à tous ceux qui agissent au quotidien en faveur de l'alimentation durable des animaux d'élevage. Elle implique tous les maillons des filières agricoles et agroalimentaires.

Ses membres sont des entreprises ou des organisations professionnelles, signataires de la charte Duralim où chacun, à son niveau, œuvre pour promouvoir et améliorer la durabilité de l'alimentation des animaux d'élevage.

Alimentation animale et soja : décryptage

En 2020, le secteur de la nutrition animale a produit 20,8 Mt d'aliments composés pour répondre aux besoins des animaux d'élevage. Cette production est destinée aux volailles pour 41% des volumes, aux ruminants (bovins, ovins, caprins) pour 30%, aux porcins pour 24% et à d'autres espèces (lapins, équidés, poissons...) pour 5%¹.



L'économie en intrants, la richesse en protéines, le profil exceptionnel en acides aminés... sont autant de forces qui font du soja une matière première incontournable de l'alimentation animale. Le tourteau de soja en devient difficilement substituable en intégralité dans l'alimentation des animaux.

Le tourteau de soja représente 12% du panier de matières premières utilisées par les fabricants d'aliments². Malgré son développement sur le territoire national, les volumes disponibles à l'échelle locale sont encore insuffisants. Les entreprises doivent donc se tourner régulièrement sur des importations. La France a importé 3,2 Mt de soja en 2019/2020 dont 2,03 Mt en provenance directe du Brésil³.

(1) Source : SSP / SNIA / La Coopération Agricole Nutrition Animale.

(2) Source : SNIA / La Coopération Agricole Nutrition Animale, 2020.

(3) En équivalents graines de soja. Source : Céréopa d'après les données des Douanes françaises

Un Observatoire créé par Duralim : la référence en matière de lutte contre la déforestation importée

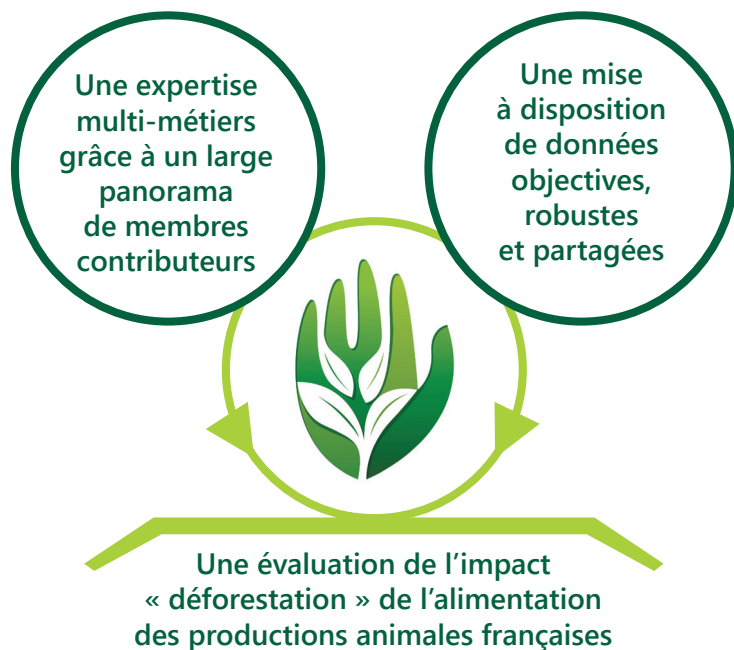
En janvier 2018, les membres de Duralim se sont engagés à atteindre 100% d'approvisionnements durables d'ici 2025. Depuis, la plateforme s'est impliquée dans des travaux pour lutter contre la déforestation importée.

En février 2021, la plateforme Duralim crée l'Observatoire du risque de déforestation importée. Cet Observatoire répond aux attentes de la SNDI, des opérateurs de l'aval et des ONG. Il a des objectifs fonctionnels et ouvre des perspectives ambitieuses.

Un comité de pilotage composé d'importateurs de soja, de fabricants d'aliments et d'opérateurs de l'aval (fédérations SIQO, grande distribution) travaille à une méthodologie robuste et juste, cohérente avec les réalités des marchés.

Expert des principaux déterminants de la compétitivité et de la durabilité des agro-activités, le Céréopa accompagne le comité de pilotage dans la construction de l'Observatoire et sa méthodologie.

Garant de la neutralité des résultats, il sera chargé d'alimenter les bases de données nécessaires à la mise à jour annuelle de l'Observatoire, notamment à travers son outil Prospective Aliment.



L'Observatoire du risque de déforestation importée est un véritable outil de pilotage. Il quantifie la part de soja sans garantie vis-à-vis du risque de déforestation et travaille à réduire cette incertitude dans les prochaines années.

Cibler les principales filières animales consommatrices de produits issus du soja et les produits animaux associés

L'Observatoire étend son périmètre aux 6 principales filières animales consommatrices de produits issus du soja et aux produits animaux qui y sont associés. Elles représentent plus de 95% des volumes de soja consommés par la Ferme France : vaches laitières, bovins viande, porcs, poulets de chair, dindes et poules pondeuses.

Pour sa première année, l'Observatoire s'est appuyé sur les données disponibles pour la campagne 2019/2020.



Matérialiser la part de soja dans l'alimentation des animaux de l'élevage français

Le soja peut être utilisé en alimentation animale sous différentes formes.

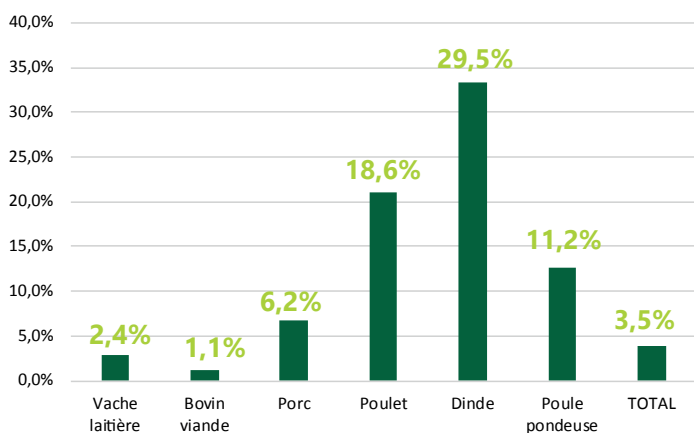
Dans le cadre de l'Observatoire, les résultats sont présentés dans l'unité « équivalent graines » afin d'uniformiser les résultats et d'en faciliter la comparaison avec d'autres études / méthodologies. Cette unité permet également sa traduction en surfaces de culture. Elle impose de convertir les différents coproduits issus de la trituration en la quantité équivalente de graines de soja, graine qui sert d'étalon, nécessaire pour les produire. Cette conversion repose ici sur un système d'allocation économique qui prend en compte la valeur de chaque coproduit dans la valeur totale générée à partir de la graine de soja. Cela reflète au mieux la réalité des marchés dans laquelle évolue cette commodité agricole et évite les doubles comptages à l'échelle internationale¹.

Les travaux menés dans le cadre de l'Observatoire quantifient la part de soja dans l'alimentation totale de chacune des 6 filières animales ciblées

3,5% de l'alimentation des 6 filières ciblées par l'Observatoire est donc constitué de soja, toute origine confondue. L'utilisation de soja est répartie entre la fabrication industrielle d'aliments et la fabrication à la ferme. Cette répartition varie en fonction des espèces animales concernées.

(1) D'autres systèmes d'allocation (massique, demande) peuvent être retenus parfois, mais l'allocation économique est la méthodologie de référence dans les études environnementales. C'est aussi celle qui est la plus fréquemment utilisée en ce qui concerne le suivi de l'empreinte soja.

Empreinte « soja* » dans l'alimentation des animaux, pour la campagne 2019/2020 (source : CEREOPA)



* en équivalents graines de soja

Illustration de l'allocation économique pour le cas du soja

1. RENDEMENT DE LA TRITURATION D'UNE GRAINE DE SOJA

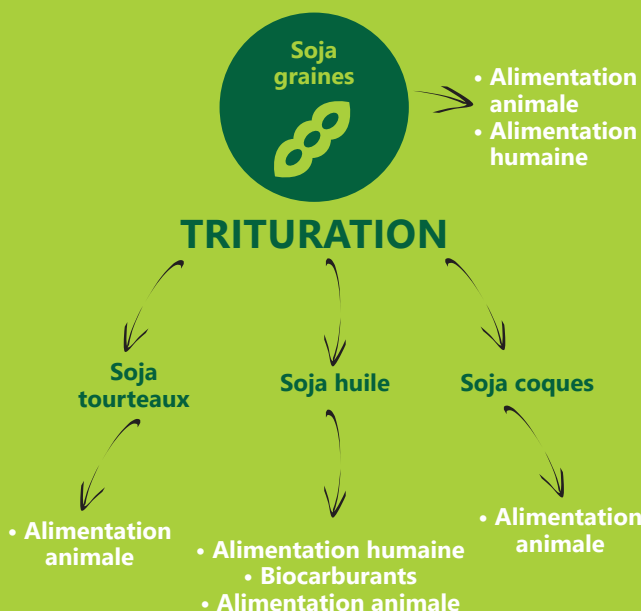
La trituration d'une graine de soja produit 75% de tourteau de soja, 19,4% d'huile de soja et 4% de coque de soja

2. RECUEIL DES COTATIONS DES COPRODUITS DU SOJA SUR LE MARCHÉ INTERNATIONAL

- Prix du tourteau de soja : 347€/t
- Prix de la coque de soja : 178€/t
- Prix de l'huile de soja : 679€/t (source : Céréopa)

3. ESTIMATION DE LA PART DE CHAQUE COPRODUIT DANS LA VALORISATION DE LA GRAINE DE SOJA

- Valorisation totale d'une tonne de graines de soja = $347€/t \times 75\% + 178€/t \times 4\% + 679€/t \times 19,4\% = 399€/t$
- Part du tourteau de soja dans la valorisation de la graine = $347€/t \times 75\% = 261€/t$, soit un coefficient d'allocation économique (= $261€/t / 399€/t$) = 65% pour le tourteau de soja
- Part de la coque de soja dans la valorisation de la graine = $178€/t \times 4\% = 7€/t$, soit un coefficient d'allocation (= $7€/t / 399€/t$) = 1,8% pour la coque de soja
- Part de l'huile de soja dans la valorisation de la graine = $679€/t \times 19,4\% = 132€/t$, soit un coefficient d'allocation (= $132€/t / 399€/t$) = 33% pour l'huile de soja.



Dimensionner la part de soja sans garantie zéro-déforestation dans l'alimentation des animaux d'élevage français

Pour l'année de son lancement, l'Observatoire a pris le parti de concentrer son travail sur la région du Brésil compte-tenu de l'urgence sur cette zone d'approvisionnements vis-à-vis du risque de déforestation et de conversion d'écosystèmes naturels. Cette délimitation géographique sera élargie à d'autres origines dans les versions ultérieures.

Ainsi, sur la base de la totalité du soja utilisé pour la fabrication d'aliments pour animaux en France, ont été considérés comme « non à risque » :

- Le soja d'origine française ;
- Le soja en provenance d'autres origines que brésilienne ;
- Le soja en provenance du Brésil et certifié.

Le reste des volumes de soja importés en provenance du Brésil est donc considéré par défaut comme sans garantie zéro-déforestation. Tous les flux de produits issus du soja ont été caractérisés au regard de cette absence de garantie, tant sur les quantités que sur la qualité des produits vis-à-vis du risque de déforestation ou de conversion, pour la campagne 2019/2020.

Typologie de flux	% de caractérisation	Sources des données
Flux directs, par bateaux	Identification du port de chargement pour 100% des bateaux	<ul style="list-style-type: none"> • Données fournies par les importateurs de commodities • Données fournies par les courtiers • Données fournies par les fabricants d'aliments • Données Eurostat • Données des douanes françaises
Flux indirects, par bateaux (transit par un pays de l'UE)	Identification du port de chargement pour 97% des bateaux	<ul style="list-style-type: none"> • Données fournies par les importateurs de commodities • Données fournies par les fabricants d'aliments • Données Eurostat
Flux directs, par camions (après transit ou transformation via un pays de l'UE)	Plus de 80% des flux de soja sont potentiellement d'origine brésilienne, d'après une méthodologie sur-mesure mise en place par le Céréopa	<ul style="list-style-type: none"> • Données fournies par les importateurs de commodities • Données fournies par les courtiers • Données fournies par les fabricants d'aliments • Données Eurostat • Données des douanes françaises



Ports brésiliens exportateurs de graines ou de tourteaux de soja, à destination de la France – Campagne 19/20



Compte-tenu de l'organisation des flux de soja au Brésil, tous les ports ne sont pas exposés au même niveau d'incertitude vis-à-vis du risque de déforestation ou

de conversion d'écosystèmes. L'Observatoire a dressé une cartographie de ces flux, illustrant la part d'incertitude pour les chargements en provenance des différents ports brésiliens (sur la base des données de la campagne 19/20). Les ports exportateurs de soja certifié ont un taux d'incertitude plus faible.

Pour la campagne 19/20, sur les 3,15 Mt de soja* consommées par la Ferme France, la part de soja sans garantie zéro-déforestation était de 62%.

Cette proportion ne correspond toutefois pas au risque réel mais bien aux volumes importés pour lesquels il subsiste une incertitude vis-à-vis du risque de déforestation.

Ainsi, pour la campagne 2019/2020, la France a importé 1,97 Mt de soja* brésilien sans garantie zéro-déforestation. Cela correspond à 0,57 Mha au Brésil, soit 1,5% des surfaces de soja récoltées au Brésil en 2019/2020.

2,2% de l'alimentation des animaux d'élevage des 6 filières ciblées par l'observatoire (fourrages compris) est aujourd'hui constitué de soja sans garantie zéro-déforestation

Les travaux de l'Observatoire sur les prochaines années œuvreront à réduire cette part d'incertitude pour clarifier l'impact des importations de soja par la France sur la déforestation et la conversion d'écosystèmes naturels au Brésil.

*en équivalents graines de soja



Individualiser le risque de déforestation lié au soja à l'échelle des entreprises membres de Duralim

Chaque opérateur de l'aval, membre de Duralim, a accès à un module de calcul pour évaluer l'empreinte « soja » des produits animaux vendus sur la base de données terrain vérifiées. Les utilisateurs pourront rationaliser l'empreinte « soja sans garantie zéro-déforestation » de leur activité.

Les opérateurs quantifient ainsi, sur un périmètre individuel, la problématique « déforestation » en lien avec l'importation de soja. Le module se concentre sur les produits animaux issus de l'élevage français, une mise à jour pourra être envisagée pour appliquer la même logique aux produits animaux importés.

Pistes d'amélioration et perspectives



Cette version de lancement de l'Observatoire clarifie la situation des flux de soja en provenance du Brésil et cerne l'incertitude liée au risque de déforestation ou de conversion d'écosystèmes naturels.

Ce travail sera réitéré chaque année pour œuvrer à la réduction de la part d'incertitude dans les flux de soja en provenance du Brésil. En effet, toutes ces données alimenteront les réflexions autour de la construction d'actions correctives et de stratégies de verdissement des approvisionnements en soja depuis le Brésil.

L'Observatoire est amené à évoluer dans son contenu, en fonction de l'amélioration des connaissances et des attentes des membres de Duralim. Ainsi, l'intégration des nouveaux flux de soja certifié sous des schémas reconnus comme compatibles avec les lignes directrices de la FEFAC est envisagée.

Un élargissement des zones d'approvisionnements considérées vis-à-vis du risque de déforestation ou de conversion est également en cours de structuration.

La création d'un module de calcul évaluant l'empreinte « soja » et « soja sans garantie zéro-déforestation » pour des cahiers des charges spécifiques est aussi en cours de réflexion.



Secrétariat DURALIM
contact@duralim.org
www.duralim.org